

Commune de Férel

Réunion du Conseil Municipal du jeudi 4 janvier 2007

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h10.

Membres présents : TEXIER M. ; DELPRAT A. ; RIVALLAND H. ; JOSSO M.J. ; VRIGNAUD G. ; DENIS P. ; VAILLANT M. ; LE GENTIL J.F. ; BELLLOT C. ; BASTIEN P. ; CIMAROSTI D. ; MARCHAND B. ; GUENEGO A. ; COUSIN P.

Madame BELLLOT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle les délibérations qui ont été prises le 1^{er} décembre dernier. Aucune observation n'est formulée sur le compte-rendu de ce conseil.

Urbanisme

Aménagement du bourg : implantation des équipements périscolaires.

Madame DOMINIQUE, du cabinet Géo Bretagne Sud, a présenté le projet d'aménagement des zones prévues pour l'implantation des futurs équipements collectifs, notamment de restauration scolaire et de centre de loisirs sans hébergement.

Le projet prévoit une traversée en liaison douce (piétonne) entre la rue du Pré de la Dame et la rue des Tilleuls : l'accès des élèves des écoles publique et privée est ainsi sécurisé dans le cadre de l'utilisation des équipements périscolaires. Un aménagement paysager du parking jouxtant l'école privée est envisagé, toutefois le nombre de place de parking serait sensiblement augmenté afin de répondre aux besoins de stationnement.

Ce projet d'aménagement n'est pas figé dans toutes ses composantes mais il permet déjà de définir les possibilités d'implantation des équipements publics, les modes de circulation aux alentours de ces équipements, les facilités d'accès, de stationnement ainsi que les aménagements paysagers.

Finances

Tarifs de location des salles

Après une présentation des dépenses et des recettes liées à la salle polyvalente pour l'année 2006 (avec un rappel des années précédentes), Monsieur Cimarosti a exposé les résultats d'occupation en détaillant les locations aux associations et aux particuliers, férelais ou extérieurs. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une augmentation des tarifs de 3% pour l'année 2008.

Décision modificative

Le Conseil vote à l'unanimité une décision budgétaire modificative permettant de réaliser les opérations comptables de fin d'année. (Présentation Alain Delprat)

Fonds de concours CAP Atlantique pour les travaux de finition de la zone du Poteau.

Monsieur le Maire informe que la commission développement économique de CAP Atlantique a donné un avis favorable à l'attribution d'un fonds de concours pour les travaux de finition de la zone du Poteau : 8764.41 € seraient attribués, représentant 40% du solde

restant à la charge de la commune. Le Conseil communautaire devra approuver cette attribution.

Bâtiments

Mme Aline Guénégo présente l'état d'avancement du projet de structure multi-accueil petite enfance : M. Chanteloup, architecte, a présenté ce jeudi même l'avant projet sommaire ; les services de la DDASS, de la PMI et de la CAF ont pu effectuer leurs remarques.

M. Le Gentil s'interroge sur le coût du projet : le bâtiment semble en effet de bonne qualité architecturale. Mme Guénégo indique que l'architecte n'a pas pour l'instant fourni d'estimatif mais qu'il assure que le projet correspond au budget alloué.

Monsieur Cimarosti alerte sur le danger potentiel que représente l'entrée qui traversera l'empreinte de la maison actuelle. Monsieur le Maire note que l'accès aux bâtiments se fera principalement à partir des parkings et qu'en conséquence cette entrée ne sera que peu utilisée. Monsieur Rivalland fait valoir que le projet sera revu à cet endroit pour permettre la volte des autocars autour du calvaire.

L'avant projet détaillé sera présenté fin janvier pour être suivi par le dépôt de permis de construire.

Foncier

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune pourrait acquérir un terrain d'environ 300 m² qui jouxte l'accueil périscolaire : cette acquisition pourrait avoir un intérêt si un échange était par la suite possible avec les propriétaires voisins. Le Conseil donne mandat au Maire pour négocier en ce sens.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de confier une mission de négociation au cabinet Géo Bretagne Sud pour les acquisitions foncières situées dans les emplacements prévus des futurs équipements périscolaires. Vote à l'unanimité.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe que le recrutement de l'agent administratif qualifié est effectué : mademoiselle Manuela Sculo occupe le poste en tant que stagiaire depuis le 1^{er} janvier.

La Préfecture nous a informé qu'un arrêté inter préfectoral avait été pris pour autoriser la SAS Eurial Poitouaine à exploiter ses nouveaux équipements (le conseil municipal avait émis un avis favorable au projet le 9 juin 2006)

Monsieur le Maire présente ensuite le rapport d'activités 2005 de CAP Atlantique.

Monsieur Delprat rappelle quelles règles d'aménagement s'appliqueront aux zones 2AU

Monsieur Vrignaud informe qu'une demande a été formulée par la société Folk Camps pour utiliser le complexe polyvalent et la salle omnisport pendant 2 semaines au cours de l'été 2008. Les membres du conseil mandatent Monsieur Vrignaud pour qu'il procure les renseignements nécessaires à une prise de décision ultérieure : les aspects financiers et techniques devront être préalablement parfaitement connus.

Fin de la séance.